

COMPARATIFS BANQUES FRANCAISES

NB : Dans les différents comparatifs, les activités des Caisses d'Epargne ne sont pas séparées de celles des Banques Populaires étant donné qu'elles sont maintenant associées à parts égales dans le groupe BPCE et responsables en particulier des activités de leur filiale spéculative commune Natixis, ce qui n'est pas le cas du Crédit coopératif comme expliqué plus bas.

1/ Les banques sous pression citoyenne : l'heure de rendre des comptes Synthèse • Novembre 2011 ATTAC , les Amis de la Terre

« Ainsi, comme le montre le classement des banques selon leurs pratiques (voir ci-dessous), de nombreuses banques sont dans le rouge dans les cinq aspects étudiés, tandis que **seule La Nef fait un sans faute dans trois domaines (spéculation et prises de risques, politiques commerciales, impact social et environnemental)**. Dans le classement général, elle est suivie du **Crédit Coopératif**, puis de la Banque Postale et Dexia, tandis que les plus grandes banques (Crédit Agricole, Société Générale, HSBC, BNP Paribas) se classent loin derrière. Un tableau détaillé (page suivante) permet d'apprécier question par question comment se positionne chaque banque. Rappelons encore une fois que **les groupes mutualistes BPCE et Crédit Mutuel-CIC sont absents de cette notation car ils n'ont même pas daigné répondre au questionnaire, malgré les relances de plusieurs clients et syndicats ces derniers mois.** »

Classement des banques selon leurs pratiques

Spéculation et prises de risques	Politiques commerciales	Politiques salariales	Impact social et environnemental	Démocratie
La Nef	La Nef		La Nef	
Crédit Coopératif La Banque Postale	Crédit Coopératif La Banque Postale	La Nef	Crédit Coopératif	Crédit Coopératif
Crédit Agricole HSBC Société Générale	HSBC Société Générale	Crédit Coopératif BNP Paribas Dexia	Dexia La Banque Postale	La Nef Crédit Agricole HSBC
BNP Paribas Dexia	Dexia Crédit Agricole BNP Paribas	La Banque Postale Société Générale Crédit Agricole HSBC	BNP Paribas Société Générale Crédit Agricole HSBC	BNP Paribas Dexia La Banque Postale Société Générale

2 / Les Amis de la Terre. Rapport 2017

BANQUES FRANÇAISES	RISQUES CLIMATIQUES ET SOCIAUX
La Nef	»» Impacts minimales
Crédit Coopératif	
Banque Postale	»» Risques modérés à risques importants
Crédit Mutuel - CIC	
Banque Populaire - Caisse d'Épargne	
Société Générale	»» Risques maximum
Crédit Agricole - LCL	
BNP Paribas	

3/ Guide banque 2017, Les Amis de la terre

« 01LA NEF

Banque 100% éthique, la Nef est transparente sur l'usage fait de l'argent qui lui est confié, et ne finance que des activités à forte valeur ajoutée sociale, culturelle ou environnementale. La Nef propose aujourd'hui une gamme complète de produits d'épargne et de placements et travaille au développement d'une solution de banque au quotidien avec moyens de paiement

02LE CRÉDIT COOPÉRATIF

Le Crédit coopératif est historiquement la banque de l'Economie Sociale et Solidaire, mais elle n'offre pas les gages de la Nef en matière d'éthique, en particulier sur la transparence puisqu'elle ne permet pas à ses clients de savoir ce qui est réellement fait avec l'argent déposé

03LA BANQUE POSTALE CRÉDIT MUTUEL - CIC

Ces banques tardent à intégrer les enjeux climatiques à leurs activités. Reposant avant tout sur un réseau de banques de détail, elles financent davantage les particuliers, collectivités et PMI/PME que les multinationales, mais peuvent toutefois aussi soutenir leurs activités controversées à travers leur gestion d'actifs

04BANQUE POPULAIRE - CAISSE D'ÉPARGNE

Réunies au sein du groupe BPCE, c'est à travers leur filiale Natixis que ces banques soutiennent le développement d'activités controversées aux quatre coins du monde. Pas plus éthique que BNP Paribas, Crédit Agricole ou Société Générale, BPCE a un impact plus modéré sur la planète en raison de sa taille plus réduite. »

4/ Rapport OXFAM juin 2019

https://www.oxfamfrance.org/wpcontent/uploads/2019/06/NotationBanquesF_climat_5juin2019.pdf



Notation des banques françaises, critère « changement climatique »

Classement	Banque	Note / 10
1	LA NEF	10
2	LE CREDIT COOPERATIF	7,4
3	LA BANQUE POSTALE	4,4
4	BNP PARIBAS	3,2
5	SOCIETE GENERALE	2,6
5	CREDIT AGRICOLE	2,6
7	BPCE	2,4
8	CREDIT MUTUEL	1,9

LE CREDIT COOPERATIF : 7,4 / 10 « Le Crédit Coopératif a peu d'impacts négatifs sur l'environnement car il finance l'économie sociale et solidaire. Il a fait le choix de ne pas financer les énergies fossiles. Mais il ne publie pas les émissions de gaz à effet de serre générées par les projets et entreprises qu'il finance et n'a pas pris d'engagement visant à les réduire.

En pratique, ça donne quoi ? A ce jour, le Crédit Coopératif n'est impliqué dans aucune activité controversée identifiée par Fair Finance France »

BPCE : 2,4 / 10 « Bien que BPCE – Natixis se soit engagée à réduire son soutien au secteur du charbon, BPCE – Natixis continue de financer des entreprises charbonnées et n'a publié aucun plan de sortie des énergies fossiles. De plus, elle n'a aucune politique dédiée à limiter de manière significative ses soutiens au gaz et au pétrole conventionnels, deux secteurs dont l'expansion est également incompatible avec les objectifs internationaux en matière climatique. BPCE- Natixis ne divulgue pas les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités qu'elle finance et ne s'est pas engagée à les réduire afin de respecter une trajectoire 1,5 °C.

En pratique, ça donne quoi ? En 2016 et 2017, ce sont 5,6 milliards d'euros qui ont été financés par la banque dans les énergies fossiles et seulement 1,6 milliards d'euros dans les renouvelables. Même si ses volumes de financements sont moins importants, BPCE est la banque française qui accorde la part la plus importante de ses financements au charbon : avec 12 %, BPCE finance plus le charbon que l'éolien ou le solaire. Enfin, BPCE suit une tendance inquiétante puisqu'entre 2016 et 2017, elle a augmenté ses financements fossiles de 1,1 milliards d'euros, lorsqu'elle a en parallèle baissé ses financements en énergies renouvelables de plus de 500 millions d'euros. »

5/ Notre top 4 des banques éthiques

<https://reassurez-moi.fr/guide/banque/ethique>

« Les banques éthiques restent encore peu nombreuses en France. Information et classement des banques éthiques, voici ce qu'il faut savoir.

1 : Hélios , la banque verte de ceux qui s'engagent

Toute récente, l'offre d'Hélios se veut totalement transparente et surtout, la plus verte du marché. Pari réussi pour cette néo-banque qui a déjà plus de 4 000 adhérents. [Hélios Banque](#) finance exclusivement des entreprises qui oeuvrent pour la transition écologique. Hélios Banque met à disposition de ses clients le suivi de ses différents financements directement via leur application.

Avantages :

- Financements responsables et transparents uniquement (réduction des déchets, agriculture durable, conservation de la planète)
- Rapport d'impact publié chaque année pour un suivi concret de son engagement.
- Offre unique à 6€/mois qui comprend l'ouverture d'un compte courant, une application pour suivre et gérer son compte, carte bancaire en bois et un conseiller dédié.

Inconvénients :

- Absence de solutions d'épargne (pour le moment)

2 : La Nef , la banque éthique de référence

Créée en 1988, la NEF est la banque plébiscitée par les organismes de contrôle de l'activité des établissements bancaires. Il s'agit d'une « coopérative financière » proposant des produits d'épargne, de crédit et de financement participatif. L'argent est uniquement destiné à financer des projets utiles sur le plan social, écologique et culturel. Si la NEF n'est pas encore aujourd'hui une banque à part entière, elle a vocation à venir concurrencer très sérieusement les autres banques dites « classiques ».

Avantages :

- Banque éthique entièrement transparente sur ses activités financières (elle publie chaque année la liste des projets qu'elle finance).
- La NEF s'engage à ne financer que des projets ESS (Économie Sociale et Solidaire).
- Ne soutient aucune activité du secteur des énergies fossiles, du nucléaire et des agro-carburants.
- La NEF ne repose pas sur les marchés financiers : elle se finance exclusivement grâce aux fonds déposés par ses clients et au capital apporté par ses sociétaires en achetant des parts sociales.

Inconvénients :

- La NEF offre une gamme de service encore limitée.
- Ce n'est pas une banque éthique proposant un compte courant. En effet, celle-ci ne dispose pas à ce jour de l'agrément nécessaire.
- Malgré la transparence et l'impact positif, le livret d'épargne NEF est rémunéré à taux fixe à hauteur de 0,10 %.

3 : Le Crédit Coopératif, une banque responsable prometteuse

Pour ceux qui souhaiteraient accéder à une offre de produits et de services éthiques plus complète que la NEF, le crédit coopératif est LA banque alternative.

Fondée en 1893, cette banque coopérative est la seule présente sur l'ensemble du territoire français avec 74 000 clients.

Avantages :

- Le Crédit coopératif propose des services bancaires similaires à une banque « classique » : compte bancaire et carte bleue, crédits, épargne et placements.
- Les produits et services du Crédit coopératif ont un objectif éthique et solidaire.
- La banque appartient à ses 532 sociétaires.
- L'établissement propose une gamme de produits « tracés », laissant aux clients la possibilité de choisir l'utilisation des sommes déposées vers un domaine d'activité en particulier dans l'ESS.

Inconvénients :

- Certains reprocheront au Crédit coopératif de ne pas être assez transparent sur ses investissements pour une banque éthique.

Avec son livret Agir, le Crédit coopératif s'engage auprès de ses épargnants à reverser la moitié des intérêts à des initiatives écologiques et solidaires. Sur le secteur de l'énergie, ce sont 99% des financements qui sont consacrés aux énergies renouvelables.

4 : La Banque Postale, une banque éthique en devenir ?

Dans le secteur des banques dites « classiques », l'engagement éthique et responsable est peu ou pas présent. Seule la Banque postale, par exigence « d'exemplarité », semble vouloir s'y intéresser avec quelques initiatives axées sur l'écologie. Côté clients, le livret de développement durable et solidaire (LDDS) a vocation à soutenir les projets citoyens liés à l'économie sociale et solidaire. Il est également possible d'investir dans des entreprises intégrant dans leur gestion financière des enjeux sociaux ou environnementaux (énergies renouvelables, économie circulaire, transport et mobilités durables, bâtiments verts et services environnementaux innovants).

Avantages :

- La Banque Postale a annoncé en 2018 sa « neutralité carbone » sur l'ensemble de son périmètre opérationnel grâce à la monétisation interne de son empreinte carbone via son « Fonds carbone » lancé en 2015.
- Récemment, la Banque Postale a affiché son objectif de rendre les 220 milliards d'euros de sa gestion d'actifs conformes aux principes de l'investissement socialement responsable (ISR).

Inconvénients :

- À ce jour, la transparence et la traçabilité des investissements de la Banque postale sont insuffisantes, le financement de certains projets ne respecte pas ce que l'on pourrait attendre d'une banque éthique à l'heure actuelle. »

Annexe sur le Crédit coopératif

https://www.financeresponsable.org/rubrique.php?id_rubrique=10

Quel est le lien entre le Crédit Coopératif et le groupe BPCE – Banque populaire Caisse d'épargne ?

« Le Crédit Coopératif est devenu membre et actionnaire du Groupe Banque Populaire en 2002 puis du groupe BPCE en 2009 suite au rapprochement des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne. Il détient 1% de BPCE.

C'est donc BPCE qui représente le Crédit Coopératif vis-à-vis des pouvoirs publics, garantit sa solvabilité et sa liquidité en contrepartie d'une fonction de contrôle.

Cependant, les termes de son protocole d'entrée dans le Groupe Banque Populaire, qui ont été conservés en 2009 et uniquement transférés à BPCE en 2009 reconnaissent au Crédit Coopératif une mission nationale, notamment comme pôle d'excellence en matière d'économie sociale et solidaire. Il y est prévu que le Crédit Coopératif et ses composantes gardent leur nom, leur enseigne commerciale, leur marque et leur identité propre, ainsi que leur autonomie de gestion, leur liberté d'engagement, leurs règles de fonctionnement et financières internes. **Cette autonomie de gestion se traduit notamment par une politique de placement propre au Crédit Coopératif.**

Faire partie du second groupe bancaire en France permet au Crédit Coopératif d'être refinancé à moindre coût et donc d'améliorer ses conditions de prêts. Autonome dans sa gestion, le Crédit Coopératif est aussi solidaire des autres membres du groupe - ce qui peut être une charge ou un atout selon les cas – **mais non de Natixis, filiale de financement et d'investissement de BPCE.** »

Quel est le lien entre le Crédit coopératif et Natixis ?

« Très connue du grand public en raison de son implication dans la crise des subprimes, et des Amis de la Terre en raison de ses activités controversées, Natixis est la filiale de financement et d'investissement du groupe BPCE.

Concernant les risques financiers, **le Crédit coopératif n'est pas actionnaire direct de Natixis donc il n'a pas à combler ses pertes éventuelles.** Cependant actionnaire à 1% de BPCE, il doit veiller à ce que le Groupe Banque Populaire, qui lui est actionnaire de Natixis, ait assez de fonds propres.

Concernant l'éthique, n'étant pas actionnaire de BPCE, Natixis n'a pas de droit de regard sur les activités de BPCE. Cependant, BPCE détient 72% des actions de la filiale cotée en bourse et les Banques populaires et Caisses d'épargnes peuvent être tenues responsables de ses activités. Ce n'est pas le cas du Crédit coopératif qui de part son protocole d'entrée dans le Groupe Banque Populaire, a une autonomie de gestion et donc une politique de placement différente de celles des autres membres de BPCE. **Orientée vers l'économie sociale et solidaire, le Crédit coopératif n'a pas pour client de grand groupes ou investisseurs connus pour leur implication dans des cas de violations de droits sociaux, environnementaux ou économiques.** »